

# rapport annuel

2022



**BICORP**

# 01

## 4 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- 5 Description de l'activité de BIOCORP
- 6 Informations financières sélectionnées

# 02

## 8 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

# 03

## 10 RAPPORT DE GESTION CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 16 MAI 2023

- 11 Activité et faits marquants de l'exercice
- 13 Résultats financiers
- 14 Situation financière
- 16 Événements postérieurs à la clôture
- 16 Perspectives d'avenir
- 17 Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée
- 17 Impact de la Covid-19
- 18 Informations juridiques
- 24 Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

# 04

## 25 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 26 Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social
- 29 Conventions réglementées
- 30 Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale
- 31 Modalités d'exercice de la Direction Générale
- 32 Bilan Middlenext
- 33 Démarche RSE
- 34 Compte-rendu de l'activité du CA au cours de l'exercice

# 05

## 35 COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022)

- 36 Bilan
- 38 Compte de résultat
- 39 Tableau des flux de trésorerie
- 40 États des variations des capitaux propres
- 40 Annexe des comptes

# annexe aux comptes du 31 décembre 2022

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### NOTE 44

#### 37 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 44 Événements significatifs de l'exercice
- 44 Opérations sur le capital
- 44 Autres événements significatifs
- 44 Continuité d'exploitation

### NOTE 2

#### 45 PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES

- 45 Immobilisations incorporelles
- 46 Immobilisations corporelles
- 46 Amortissements
- 46 Stocks
- 46 Créances
- 46 Disponibilités
- 47 Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres
- 47 Contrat de liquidité

### NOTE 3

#### 48 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- 48 Etat des immobilisations
- 49 Etat des amortissements
- 49 Etat des provisions
- 50 Etat des stocks
- 50 Etat des créances
- 50 Autres créances
- 51 Trésorerie
- 51 Contrat de liquidité
- 51 Charges et produits constatés d'avance

### NOTE 4

#### 52 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 52 Capital social, primes liées au capital et réserves
- 52 Variation des capitaux propres
- 53 Avances conditionnées et subventions
- 53 Etat des dettes
- 54 Analyse des dettes fournisseurs
- 54 Charges à payer

### NOTE 5

#### 55 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 55 Chiffre d'affaires
- 55 Autres produits
- 56 Autres achats et charges externes
- 56 Résultat financier
- 56 Résultat exceptionnel

### NOTE 6

#### 57 AUTRES INFORMATIONS

- 57 Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt
- 57 Autres informations à caractère social
- 57 Autres informations à caractère fiscal
- 57 Transactions avec les parties liées
- 58 Honoraires des commissaires aux comptes

### NOTE 7

#### 59 ENGAGEMENTS

- 59 Indemnités de départ à la retraite
- 59 Contrat de crédits baux
- 60 Autres engagements
- 60 Avances conditionnées et subventions
- 60 Baux commerciaux

### NOTE 8

#### 61 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### 62 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### 64 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

# 01

---

## **présentation** DE LA SOCIÉTÉ

- 5 Description de l'activité de BIOCORP
- 6 Informations financières sélectionnées

## 1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créée en **2004** à Issoire, **BIOCORP PRODUCTION** (ci-après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le **développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération**.

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos injecteurs jetables. Initialement conçu et développé pour les stylos à insuline, Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, son savoir-faire industriel dans la production et l'assemblage confère à BIOCORP la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant connecté destiné aux seringues pré-remplies.

Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP poursuit également le développement de dispositifs traditionnels dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (applicateurs, pipettes, canules, cuillères, têtes de collyre, spatules, godets, flacons...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 80 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

## 1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### Informations financières sélectionnées du compte de résultat

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	11 670 405	10 225 314
Autres produits d'exploitation	177 783	328 411
Total produits d'exploitation	11 848 188	10 553 725
Résultat d'exploitation	-732 100	137 408
Résultat financier	-60 932	-89 641
Résultat exceptionnel	-116 736	48 560
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	258 589	197 908
Résultat net	-651 179	294 234

### Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Actif immobilisé	3 850 526	4 169 136
Actif circulant	8 733 445	6 485 211
Total actif	12 583 972	10 654 347
Capitaux propres	2 460 495	3 122 690
Emprunts et dettes	10 123 477	7 531 657
Total passif	12 583 972	10 654 347

## Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	31/12/2022	31/12/2021
CAF	198 820	1 059 626
Flux de trésorerie générés par l'activité	-217 924	-450 360
Flux d'investissement	-580 348	-1 027 027
Flux de financement	1 619 020	-1 648 950
Variation de trésorerie	820 749	-3 126 337
Trésorerie d'ouverture	1 845 602	4 971 939
Trésorerie de clôture	2 666 352	1 845 602

## Informations financières sélectionnées

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	11 670 405	10 225 314
Excédent brut d'exploitation	42 904	936 817
Résultat d'exploitation	-732 100	137 408
Résultat Net	-651 179	294 234
Variation de trésorerie	820 749	-3 126 337

# 02

---

**message**

DU DIRECTEUR  
GÉNÉRAL



**Éric DESSERTENNE**  
Directeur Général

# Chers Actionnaires,

Plus de produits, davantage de partenariats et des zones géographiques additionnelles à couvrir. Telles sont, de manière très synthétique, les réalisations de BIOCORP sur l'année écoulée. En effet, dans un environnement macro-économique toujours aussi complexe, nous sommes parvenus en 2022 à tirer notre épingle du jeu sur trois niveaux. Sur le plan industriel et commercial, tout d'abord. Nous avons renforcé les prises de positions stratégiques de Mallya avec nos partenaires historiques Sanofi et Merck autour des deux grands champs d'application de notre dispositif médical connecté : le diabète bien entendu, mais aussi l'hormone de croissance. Dans le même temps, nous avons contracté de nouvelles alliances structurantes avec d'autres géants de l'industrie pharmaceutique : avec le numéro un mondial du diabète, le danois Novo Nordisk, pour le développement et la fourniture à l'international d'une version de Mallya pour le stylo FlexTouch d'une part ; avec l'américain BD (Becton Dickinson) autour de la technologie Injay pour améliorer l'adhérence aux traitements injectables utilisés avec les seringues préremplies.

Sur le plan réglementaire, ensuite. Nos équipes de R&D et des affaires réglementaires ont abattu un travail considérable pour l'obtention du marquage CE de notre version Mallya pour les stylos Solosmart de Sanofi. Mais c'est surtout le marquage 510k, obtenu en fin d'année de la part des autorités réglementaire américaines, qui est venu achever et récompenser 5 années d'intenses discussions avec la FDA. A ce jour, Mallya est le seul dispositif connecté pour le suivi des patients diabétiques à avoir obtenu ces labels des deux côtés de l'Atlantique (510K par la FDA, CE classe II-B pour l'UE).

Bien entendu, et je connais votre impatience, ces avancées ne se traduisent pas encore dans nos volumes d'activité. Comme je l'ai répété à plusieurs reprises, le temps des big pharma n'est pas le même que le nôtre. Derrière chaque accord, nous devons compter sur plusieurs semestres de développements spécifiques qui donnent lieu à des paiements d'étapes (« milestones »), à la mise en

place de schémas industriels lourds, et enfin à des procédures de market access localisées. Si tout cela prend du temps, toutes ces discussions, tous ces échanges avec les industriels et les instances réglementaires sont venus renforcer mois après mois notre vision initiale.

Sur le plan stratégique enfin, l'appétence pour les dispositifs connectés dans le domaine de la délivrance de médicaments n'est plus une espérance. Ce marché, dynamique mais encore naissant, apparaît aujourd'hui pour l'ensemble de nos interlocuteurs à la fois comme une évidence et comme une nécessité. L'augmentation des coûts des traitements, les restrictions budgétaires des systèmes de santé, la grande vigilance des organismes payeurs - publics et privés - obligent les patients à une meilleure observance, à un meilleur usage de leurs traitements... que les industriels eux-mêmes doivent de plus en plus justifier. C'est justement ce à quoi s'attachent nos dispositifs connectés et les plateformes que nous développons pour ces derniers.

L'ère actuelle n'est plus celle d'une santé « at any cost » mais d'une santé aux dépenses maîtrisées. Et ce partout dans le monde. L'ensemble de ces mutations en cours font de BIOCORP un partenaire de choix pour tous les industriels engagés dans la digitalisation de la santé.

En conséquence, sur le plan financier, nos produits d'exploitation qui proviennent encore majoritairement de la réception de paiements d'étapes (« milestones ») ont progressé l'an dernier de plus de 12%. Quant à notre résultat, légèrement négatif (-0,6 million d'euros), il résulte principalement de la forte augmentation des honoraires sur le front réglementaire avec le dépôt de brevets sur tous les territoires, mais aussi sur des dépenses liées à l'internationalisation de nos livraisons à travers une multitude de tests de compatibilité. Toutes ces investissements de croissance reflètent l'internationalisation de BIOCORP et le succès en marche de ses dispositifs connectés, aujourd'hui reconnus par les plus grands acteurs d'une industrie en plein bouleversement.

# 03

---

## **rapport de gestion**

**DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
À L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE MIXTE  
ANNUELLE  
DU 16 MAI 2023**

- 11** Activité et faits marquants de l'exercice
- 13** Résultats financiers
- 14** Situation financière
- 16** Événements postérieurs à la clôture
- 16** Perspectives d'avenir
- 17** Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée
- 17** Impact de la Covid-19
- 18** Informations juridiques
- 24** Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

## 3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 3.1.1 Opérations sur le capital

Le 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste "Primes d'émission de fusion, d'apport".

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élevait à 220.614,30 euros, divisé en 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale.

### 3.1.2 Avancement des projets de recherche

BIOCORP alloue une partie significative de ses ressources au développement de nouveaux produits visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques. Ainsi, BIOCORP poursuit un investissement continu sur sa plateforme Mallya afin d'améliorer sa facilité d'usage, son coût et la compatibilité du système avec un large panel de stylos injecteurs. Toujours dans le domaine de l'injectable, BIOCORP investit sur sa plateforme Injay et sa déclinaison Injay+ qui deviendrait compatible avec des systèmes de sécurité pour seringues pré-remplies.

Enfin, des projets précoces de recherche sont en cours pour déployer à d'autres voies d'administration de médicaments le savoir-faire de BIOCORP dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux connectés.

### 3.1.3 Développement commercial

Les cycles de vente avec les laboratoires pharmaceutiques visés par BIOCORP sont relativement longs, avec une durée moyenne comprise entre 9 et 12 mois après les premiers contacts commerciaux.

BIOCORP justifie aujourd'hui une activité commerciale très dynamique avec :

- L'exécution et le renforcement des partenariats déjà noués avec nos clients principaux, à savoir : Novo Nordisk, Sanofi & Merck Kga,
- Un flux d'opportunités important pour la gamme de produits Mallya et Injay. Ces opportunités reflètent la position de leader de BIOCORP dans ces domaines,
- Une ouverture à des discussions avec de nouveaux acteurs de la Medtech, notamment dans le domaine du diabète.

### 3.1.4 Propriété industrielle

Au cours de l'exercice, BIOCORP a procédé au dépôt de sept nouveaux brevets et deux demandes divisionnaires, et a obtenu la délivrance de vingt-neuf brevets aux Etats-Unis, en France, en Europe, en Corée du Sud, en Chine, au Japon, au Canada, en Russie, en Inde, en Mexique et au Brésil.

Enfin, quatre familles de brevets sont entrées en phase nationale aux Etats-Unis, en Europe, en Australie, au Canada, au Japon, en Chine, en Inde, en Corée du Sud, au Mexique et au Brésil.

La Société a investi au cours de cet exercice 457K€ dans le dépôt et la maintenance de ses brevets.

### 3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019) confié par BIOCORP à la Société de Bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2022 :

- Nombre d'actions : 13.699 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 138.825,72 euros.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 12.151 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 176.767,89 euros.

Lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 18.163 transférées de l'ancien contrat de liquidité,
- Solde en espèces : 85.959,05 € transférés de l'ancien contrat de liquidité.

Au cours de l'exercice 2022 ont été exécutés :

	Titres	Montant en €	Nombre transactions	Cours moyen
<b>Achats</b>	<b>87 173</b>	<b>2 134 959</b>	<b>1 574</b>	<b>24.49</b>
<b>Ventes</b>	<b>85 625</b>	<b>2 097 017</b>	<b>1 248</b>	<b>24.49</b>

Le 30 décembre 2022, la Société a émis 2.500.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale dans le cadre d'un contrat conclu avec trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Ces OC, émises pour une durée de 5 ans, portent intérêt à un taux annuel de 7,9% majoré d'une prime de non-conversion de 0,1% et ne sont assorties d'aucune garantie.

### 3.1.6 Situation des capitaux propres au 31 décembre 2022

Les comptes de l'exercice au 31 décembre 2022 font apparaître des capitaux propres de 2.460.495 euros.

## 3.2 RÉSULTATS FINANCIERS

### Produits d'exploitation

Les prestations de services sont facturées principalement aux structures françaises de nos clients, mais les délivrances futures des dispositifs médicaux issues de ces contrats sont internationales.

	France	Exportation	Total
Ventes de produits	852 783	388 330	1 241 113
Prestations de services	6 450 723	3 978 568	10 429 292
Chiffre d'affaires	7 303 507	4 366 898	11 670 405
Production stockée	-229 583		-229 583
Subventions d'exploitation	33 336		33 336
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	263 684		263 684
Autres produits	110 346		110 346
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 481 289</b>	<b>4 366 898</b>	<b>11 848 188</b>

### Frais opérationnels

Au cours de l'exercice 2022, BIOCORP aura dépensé 12 580 K€ en activités opérationnelles. La part des dépenses liées à la R&D retenue dans le CIR et le CII représente 8% de celles-ci.

	31/12/2022	31/12/2021
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	802 110	417 781
Autres achats et charges externes	4 700 143	3 944 614
Impôts, taxes et versements assimilés	182 612	202 729
Salaires et traitements	4 056 788	3 536 475
Charges sociales	1 953 286	1 515 196
Dotations aux amortissements sur immobilisations	865 300	776 438
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	20 050	23 085
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 580 288</b>	<b>10 416 318</b>

### Les principales variations concernent :

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : +384 K€
- Electricité : +31 K€
- Fournitures d'entretien et petits équipements : -90 K€
- Prestations techniques : +42 K€
- Crédit-bail : +4 K€
- Personnel intérimaire : +50 K€
- Honoraires : +177 K€
- Honoraires Brevets : +71 K€
- Congrès : +55 K€
- Frais de déplacement : +115 K€
- Impôts et taxes : -20 K€
- Salaires et charges : +958 K€
- Dotations aux amortissements : +89 K€

L'augmentation des salaires et charges est liée aux recrutements de collaborateurs réalisés sur l'exercice 2021 afin de structurer certains départements (réglementaire, R&D, achats, gestion de projets) qui pèsent pleinement sur ce semestre et des charges sociales liées à la distribution d'actions gratuites.

### Résultat financier

Le Résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -60,9 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,6 K€
- Charges financières : 61,5 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts et de la provision sur les actions BIOCORP détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### Résultat exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel de l'exercice est d'un montant net de -116,74 K€ contre +48,56 K€ au 31 décembre 2021.

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 258,59 K€ au titre de l'exercice 2022.

Concernant l'exercice 2021, le CIR et le CII avaient été estimés à 197.91 K€ au 31 décembre 2021.

Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2022.

### Résultat net

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	-651 179	294 234

## 3.3 SITUATION FINANCIÈRE

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	31/12/2022		31/12/2021			31/12/2022	31/12/2021
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Frais d'établissement	2 158	2 158			Capital social ou individuel	220 614	218 114
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 859 390	20 672 503
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	230 847	19 132	39 031	Ecarts de réévaluation		
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			Réserves réglementées		
Avances,acomptesimmob.Incorporelles					Autres réserves		
					Report à nouveau		(18 104 848)
					Réserves		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	(651 179)	294 234
Terrains	69 073	65	69 008	69 008	Subventions d'investissements	21 670	32 686
Constructions	1 120 682	528 514	592 169	639 213	Provisions réglementées		
Installations techniq., matériel, outillage	7 999 739	5 881 628	2 118 111	2 352 624			
Autres immobilisations corporelles	942 357	514 823	427 534	440 194			
Immobilisations en cours	161 807		161 807		<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	2 460 495	3 122 690
Avances et acomptes	14 335		14 335	52 405			
					<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					Produits des émissions de titres participatifs		
Participations par mise en équivalence					Avances conditionnées		
Autres participations							
Créances rattachées à participations					<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	0	0
Autres titres immobilisés	259 927		259 927	352 116			
Prêts					<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Autres immobilisations financières	167 503		167 503	203 547	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	14 341 047	10 490 521	3 850 526	4 169 136	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0	0
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					<b>DETTES</b>		
Matières premières, approvisionnements	1 111 461		1 111 461	1 000 770	Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	184 686
En-cours de production de biens	405 014		405 014	653 832	Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 698 730	3 274 685
Produits intermédiaires et finis	60 863		60 863	43 278	Emprunts, dettes fin. Divers	578 272	736 033
Marchandises					Avances et acomptes reçus sur cdes	7 482	134 725
Avances, acomptes versés/commandes	2 705		2 705	129 289	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 160 248	917 576
					Dettes fiscales et sociales	1 511 581	1 909 983
<b>CREANCES</b>					Dettes sur immob. et cptes rattachés		
Créances clients & cptes rattachés	3 561 827		3 561 827	2 250 427	Autres dettes	42 629	2 619
Autres créances	414 753		414 753	311 596			
Capital souscrit et appelé, non versé					<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
					Produits constatés d'avance	1 624 223	371 350
<b>DIVERS</b>					<b>TOTAL DETTES</b>	10 123 165	7 531 657
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 669 823		2 669 823	1 848 553			
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>							
Charges constatées d'avance	388 248		388 248	247 466			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	8 614 695	0	8 14 695	6 485 211			
Frais émission d'emprunts à étaler	118 750		118 750		Ecarts de conversion passif	312	
Primes remboursement des obligations							
Ecarts de conversion actif							
<b>TOTAL ACTIF</b>	23 074 493	10 490 521	12 583 972	10 654 347	<b>TOTAL PASSIF</b>	12 583 972	10 654 347

### Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 31 décembre 2022 à 2 670 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 31 décembre 2022 s'élève à 2 460 K€.

Dettes financières : au 31 décembre 2022, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 5 777 K€. Il comprend notamment des emprunts obligataires pour un montant de 2 500 K€, des emprunts bancaires pour un montant de 2 695 K€, dont 1 768 K€ de Prêt Garanti par l'Etat, des avances accordées par des organismes publics pour 570 K€ et une avance en compte courant de BIO JAG d'un montant de 8 K€.

## 3.4 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 14 mars 2023, BIOCORP a annoncé la signature d'un contrat avec HRA Pharma (filiale du leader mondial d'auto-médication Perrigo company plc) portant sur le développement et l'industrialisation d'un dispositif médical innovant visant à soulager instantanément le patient et à accélérer la

cicatrisation des lésions cutanées. Selon les termes de cet accord exclusif, BIOCORP percevra un premier paiement d'étape ("milestone ") cette année, suivi d'autres paiements en fonction des progrès réalisés à partir de 2024.

## 3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR

>> Extension du site de production avec augmentation de 30% de la surface de production et zones dédiées à nos devices connectés - notamment Mallya,

>> Poursuite de la dynamique de partenariats et transition rapide vers un modèle de revenus récurrents provenant de la vente de nos dispositifs,

>> Renforcement de nos investissements sur le software et les services afin de proposer des solutions digitales complètes à nos clients et d'accélérer le déploiement de nos dispositifs connectés.

## 3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext GROWTH® Paris le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement

dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

Par ailleurs, des épidémies ou autres crises de santé publique, tel que la Covid-19 qui a débuté en Chine en décembre 2019 et qui, depuis, se poursuit dans le monde, exposent la Société au risque d'un ralentissement ou d'une suspension provisoire de la fabrication de ses matières premières et de ses produits. La plupart des produits commercialisés par la Société sont fabriqués sur son site d'Issoire en France. L'épidémie mondiale de Covid-19 continue d'évoluer rapidement. La mesure dans laquelle celle-ci est susceptible d'avoir un effet sur l'activité future de la Société dépendra des développements à venir qui ne peuvent être prédits avec certitude, tels que notamment la durée de la pandémie, ou encore le maintien des restrictions gouvernementales décidées pour contrer la propagation de nouveaux variants du virus. Les impacts de la pandémie de Covid-19 sur la Société et les mesures prises par celle-ci pour essayer de limiter ce risque sont décrits dans le paragraphe 3.7 du présent rapport financier annuel.

De fait, la Société doit actuellement gérer certains problèmes d'approvisionnement en composants électroniques. Ceci avait été anticipé avec un gonflement du stock de certains composants

sensibles. Si la situation devait perdurer et l'activité se développer, la croissance pourrait s'en voir freinée.

En raison du conflit en Ukraine, la Société a stoppé ses livraisons de tubes canules à un client russe. Il n'y a donc pas eu de livraison en 2022 ; le chiffre d'affaires réalisé avec ce client en 2021 était de 54 K€.

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société Kepler Chevreux portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. Kepler Chevreux a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière de BIOCORP.

### 3.7 IMPACT DE LA COVID-19

La Société a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de Covid-19 et constate que celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur son activité mais a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers de l'exercice :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant impossibles ;
- les fabrication et commercialisation des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucun retard et aucune annulation.

Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir les activités de la Société chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour les collaborateurs de la Société sont réunis. A la date du présent rapport annuel, la Société a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le permettaient afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Au niveau financier, BIOCORP avait obtenu :

- le soutien de ses partenaires bancaires par la mise en place de prêts garantis par l'Etat pour un montant de 2,1 millions d'euros. Ces prêts seront remboursés sur une durée de cinq ans avec un différé de remboursement d'un an. Les remboursements ont débuté au cours de l'exercice ;
- le gel pour six mois des remboursements des prêts et des aides BPI en cours, ainsi que le report du paiement des charges sociales ;
- l'ajournement du paiement des cotisations sociales et fiscales en collaboration avec les services de l'État comme cela a été proposé aux Sociétés directement impactées par la pandémie. Le paiement des cotisations URSSAF sera étalé jusqu'en décembre 2023.

## 3.8 INFORMATIONS JURIDIQUES

### 3.8.1 Faits juridiques marquants de l'exercice 2022

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a été marqué par les évènements suivants :

>> Lors de sa réunion du 4 avril 2022, le Conseil d'administration a approuvé et adopté un nouveau règlement intérieur, qui est entré en vigueur le même jour.

>> Lors de sa réunion du 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de

50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste "Primes d'émission de fusion, d'apport".

>> Le 17 mai 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a ratifié la nomination aux fonctions de membres du Conseil d'administration, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 24 septembre 2021, de Monsieur Eric DESSERTENNE, en remplacement de Madame Emilie RICHARD, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

>> Par ailleurs, le même jour, l'Assemblée Générale a décidé de procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaires pour une durée de six exercices, et a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

>> Lors de sa réunion du 21 décembre 2022, le Conseil d'administration a autorisé l'émission de 2.500.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale, intégralement souscrites par trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Dans ce cadre, le Conseil a mis en œuvre la Douzième résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022, à savoir une délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre prévue au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier dans la limite de 20% du capital par an. Ces OC, émises pour une durée de 5 ans, portent intérêt à un taux annuel de 7,9% majoré d'une prime de non-conversion de 0,1% et ne sont assorties d'aucune garantie.

### 3.8.2 Informations relatives au capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social de la Société était composé de 4.412.286 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 13.699 (soit 0,31% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de

Bourse Gilbert Dupont. Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	45.30%	3 997 600	62.17%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.02%	2 000	0.03%
Sous-total Famille GARDETTE	2 000 000	45.33%	4 000 000	62.21%
Actions auto-détenues	13 699	0.31%	13 699	0.21%
Flottant	2 398 587	54.36%	2 416 639	37.58%
<b>TOTAL</b>	<b>4 412 286</b>	<b>100%</b>	<b>6 430 338</b>	<b>100%</b>

### 3.8.3 Informations relatives aux instruments dilutifs

A la date du présent document, il n'existe aucun instrument dilutif à l'exception des obligations convertibles décrites ci-dessous.

#### >> Obligations convertibles

Le 30 décembre 2022, la Société a émis 2.500.000 obligations convertibles ("OC") de 1 € de valeur nominale dans le cadre d'un contrat conclu avec trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth, mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si elles ne sont pas remboursées (principal, intérêts et prime de non-conversion inclus) par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel, en cas de manquement de la Société à ses déclarations au titre du contrat d'émission des OC ou en cas de survenance d'un des cas limitativement énumérés au sein du contrat d'émission. En cas de conversion, la parité de conversion sera calculée en divisant le montant nominal des OC dont il est demandé la conversion par 90% de la moyenne pondérée par les volumes

(VWAP) des cours de l'action de la Société pendant une période de 20 jours de négociation précédant immédiatement la date de conversion des dites OC. Le nombre maximum d'actions nouvelles de BIOCORP susceptibles d'être émises en conversion des OC est de 882 457 actions.

### 3.8.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Au 31 décembre 2022, la situation du contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont était la suivante :

- 13.699 actions détenues pour une valeur brute de 259.926,69 euros et 138.825,72 euros au compte de liquidité.

Sur l'exercice 2022 ont été exécutées :

- 1 574 transactions à l'achat,
- 1 248 transactions à la vente.

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 87 173 titres pour 2 134 959 euros à l'achat,
- 85 625 titres pour 2 097 017 euros à la vente.

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2022

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Boni sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2021	416 100	403 949	12 151	6 910 584	6 861 523	93 876	69 911
Exercice 2022	87 173	85 625	1 548	2 134 959	2 097 017	136 990	267 121
Au 31/12/2022	503 273	489 574	13 699	9 045 543	8 958 540		

### 3.8.5 Résultat et proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter la perte de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour un montant de (651 179) euros, en totalité au compte "Report à nouveau", dont le solde serait ainsi porté, après affectation, à la somme de (651 179) euros.

### 3.8.6 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2022 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

### 3.8.7 Nomination / Renouvellement des Commissaires aux comptes

La Société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le mandat de la société GRANT THORNTON a été renouvelé pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2021.

La Société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2022, en vue de l'approbation des

comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le renouvellement du mandat de la Société ARVERNE CONSEIL SARL a été renouvelé pour une durée de six ans par l'Assemblée générale du 17 mai 2022.

Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, avait été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société réunie en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'Assemblée générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 17 mai 2022 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

### 3.8.8 Filiales et prise de participation

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la création d'une filiale au Japon.

### 3.8.9 Prêts interentreprise

Néant.

### 3.8.10 Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

### 3.8.11 Succursales

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 2 établissements secondaires à Cournon d'Auvergne et à Paris.

### **3.8.12 Prêts inter-entreprises**

Aucun prêt inter-entreprises visé à l'article L.511-6 du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **3.8.13 Participation des salariés au capital**

Au 31 décembre 2022, la participation des salariés représente 2,20 % du capital social de la Société. La Société ne disposant pas d'un effectif supérieur à 50 salariés au cours des cinq dernières années, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation. A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées.

### **3.8.14 Ajustement des bases de conversion**

Néant.

### **3.8.15 Dividendes au cours des trois derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

### 3.8.16 Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'articles 223 quater du Code général des Impôts, nous indiquons que les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 92 804 euros. De plus, la dotation concernant le mali suite au TUP avec la société Family immobilier n'est pas déductible au 31 décembre 2022 ; le montant est de 21 116 €.

### 3.8.17 Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

Sur l'exercice 2022, Monsieur Eric DESSERTENNE, Directeur Général de la Société, a apporté 30.000 actions de la Société à la Société AAGIE détenue par lui. Monsieur Jacques GARDETTE a acheté 3.000 actions de la Société le 19 juillet 2022 au prix unitaire de 25 euros.

### 3.8.18 Information relative à la prévention sur le blanchiment

Dans le cadre des règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

### 3.8.19 Autocontrôle

Néant.

### 3.8.20 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Intitulé de compte	Situation au	Solde du compte	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 90 jours
Fournisseurs	31/12/2021	770 659	389 068	234 639	59 614	87 338
	31/12/2022	894 044	630 441	191 420	15 724	56 459

### 3.8.21 Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indic.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indic.)	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées						8					18	
Montant total des factures concernées H.T.		15 628			45 500		427 813		276			
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice		0,28%			0,81%							
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice							3,67%		0%			
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="radio"/>	Délais contractuels : (préciser)					<input checked="" type="radio"/>	Délais contractuels : (préciser)				
	<input type="radio"/>	Délais légaux : (préciser)					<input type="radio"/>	Délais légaux : (préciser)				

### 3.9 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en K€)	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en €)	220 614	218 114	218 114	207 349	201 668
Nombre d'actions ordinaires	4 412 286	4 362 286	4 362 286	4 146 988	4 033 353
Nombre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
<b>Opérations &amp; résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 670 405	10 225 314	8 456 365	8 447 741	3 890 416
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-44 469	872 764	-833 688	1 355 845	-4 615 695
Impôts sur les bénéfices	-258 589	-197 908	-251 544	-161 521	-332 450
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	-651 179	294 234	-1 242 570	959 781	-5 305 433
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-0.0101	0.2001	-0.1911	0.3269	-1.1444
Résultat de l'exercice	-0.1476	0.0674	-0.2848	0.2314	-1.3154
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	70	65	58	46	46
Masse salariale de l'exercice	4 056 788	3 536 475	2 991 218	2 508 588	2 604 234



04

## **gouvernement** D'ENTREPRISE

- 26** Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social
- 29** Conventions réglementées
- 30** Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale
- 31** Modalités d'exercice de la Direction Générale
- 32** Bilan Middenext
- 33** Démarche RSE
- 34** Compte-rendu de l'activité du CA au cours de l'exercice

## 4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

### Gouvernance de la Société

**Jacques GARDETTE**

Président du Conseil d'administration

### Administrateurs

**Eric DESSERTENNE**

**Julien GARDETTE**

**Jean-Yves BERTHON**

**Stéphane LEGASTELOIS**

### Direction au cours de l'exercice 2022

**Eric DESSERTENNE**

Directeur Général

**Lionel ALDON**

Directeur Recherche et Développement

**Stéphane CHABANAIS**

Directeur Administratif et Financier

**Alexia GARIN**

Directrice Qualité réglementaire

**Thierry GUILLEMAUT**

Directeur Production

**Arnaud GUILLET**

Directeur Business Développement

**Xavier JULIA**

Directeur Industrialisation produits connectés

**Alain MARCOZ**

Directeur Innovation

**Fanny SELLIER**

Directrice Marketing et Alliance Management

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : M. JACQUES GARDETTE

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Président du Conseil d'administration

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SARL Gilet Aluminium : Gérant
- SAS BIO JAG : Président
- SAS BIO V.A.A. : Président
- SAS BRENUS PHARMA : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS J.B.I : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS 2A : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS ISO+ EXPERT HABITAT : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : M. ERIC DESSERTENNE

Date de nomination : 23/12/2019

Date d'échéance du mandat de directeur général : 23/12/2025

Date d'échéance du mandat d'administrateur : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Directeur Général - Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant
- AAGIE : Président

Monsieur Eric Dessertenne est par ailleurs salarié de la Société au titre d'un contrat de travail.

**NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : M. JULIEN GARDETTE**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SASU GOVEOL : Président

**NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : M. JEAN-YVES BERTHON**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SAS GREENTECH : Président Directeur Général
- SA GREENCELL : Président Directeur Général
- AL & NAT : Gérant
- ALTINAT : Président
- SAS GREENSEA : Président
- GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président
- SCI NOREL : Co-gérant
- GREENTECH BRASIL : Président
- GREENTECH INDIA : Président
- SOLACTIS : Président
- EMERAUDE : Président
- GREENMADAG : Administrateur
- GT PHARMA : Président

**NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : M. STÉPHANE LEGASTELOIS**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SAS 33 CALIFORNIE : Président
- SCI CALIFORNIE : Gérant
- SAS SIMBA SANTE 3 : Président
- SCI CAMILLA 30 : Co-gérant
- SAS MEXVBRAIN : Président
- Administrateur des Laboratoires BOIRON

## 4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

### Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice et conclues au cours de l'exercice

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la Société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

### Nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Néant.

## 4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Tableau des délégations

Le tableau ci-après présente les différentes délégations financières qui ont été consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions conformément à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce (9 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Utilisation au titre du contrat de liquidité
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ ou de valeurs immobilières, soit l'incorporation au capital de bénéfiques, réserves ou primes (10 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (12 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Réunion du Conseil d'administration du 21 décembre 2022 : émission de 2.500.000 obligations convertibles ("OC") dans le cadre d'un contrat conclu avec trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires (13 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours de l'exercice
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas (14 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	30 jours suivants la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre des résolutions précédentes	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 17 <sup>ème</sup> résolution* et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions (16 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Maximum d'actions pouvant être attribuées : 100.000 actions de 0,05 euro de valeur nominale, étant précisé que le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de cette autorisation s'imputera sur le plafond prévu à la 17 <sup>ème</sup> résolution * et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions (18 <sup>ème</sup> Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois	Néant

\* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 50.000 euros de nominal (17<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022).

\*\* le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 34.000.000 euros de nominal (17<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022)

### Utilisation des délégations de compétence

Au cours de l'exercice 2022, lors de sa réunion du 21 décembre 2022, le Conseil d'administration a autorisé l'émission de 2.500.000 obligations convertibles ("OC"). Dans ce cadre, le Conseil a mis en œuvre la Douzième résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022, à savoir une délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre prévue au 1<sup>o</sup> de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier dans la limite de 20% du capital par an.

## 4.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Parmi les modalités d'exercice de la direction générale visées à l'article L.225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société.

## 4.5 BILAN MIDDLENEXT

A la date du présent document, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, tel que publié en septembre 2021 par Middlednext. Elle améliore également ses principes en matière de contrôle interne en s'inspirant du cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle

interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des recommandations Middlednext auxquelles la Société se conforme, et de celles qu'elle envisage de suivre à l'avenir.

Recommandation du Code Middlednext	Appliqué	Nonappliqué
<b>I. Le pouvoir de "surveillance"</b>		
R1 : Déontologie des membres du conseil	X	
R2 : Conflits d'intérêts	X	
R3 : Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil	X	
R4 : Information des membres du conseil	X	
R5 : Formation des membres du conseil <sup>(1)</sup>		X
R6 : Organisation des réunions du conseil et des comités	X	
R7 : Mise en place de comités <sup>(2)</sup>		X
R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des entreprises (RSE) <sup>(3)</sup>		X
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil <sup>(4)</sup>	X	
R10 : Choix de chaque administrateur	X	
R11 : Durée des mandats des membres du conseil	X	
R12 : Rémunération des administrateurs	X	
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	X	
R14 : Relations avec les "actionnaires"	X	
<b>II. Le pouvoir exécutif</b>		
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X	
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux <sup>(5)</sup>		X
R17 : Préparation de la succession des "dirigeants"	X	
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R19 : Indemnités de départ	X	
R20 : Régimes de retraite supplémentaire	X	
R21 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	X	
R22 : Revue des points de vigilance	X	

(1) A la date du présent document, aucun plan de formation n'est actuellement en place au sein de la Société. Celle-ci prévoit une réflexion pour apprécier l'opportunité de se conformer à cette recommandation.

(2) A la date du présent document, la Société ne considère pas approprié d'appliquer cette recommandation compte tenu de sa taille et de son actionnariat.

(3) A la date du présent document, la Société n'a pas mis en place de comité spécialisé sur la RSE. L'option d'un Conseil réuni en formation de comité RSE a été privilégiée.

(4) Le règlement intérieur du Conseil d'administration peut être consulté au siège social de la Société.

(5) Cette recommandation est respectée à l'exception de la publication du ratio d'équité. Cette publication ne semble pas opportune à la Société.

Le salaire le plus bas au sein de la Société s'élève à 21 425 euros brut annuel.

## 4.6 DÉMARCHE RSE

Voici déjà plusieurs années que BIOCORP prend en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses activités au regard des enjeux de développement durable. Ainsi, l'éco-conception de ses produits, le respect de la biodiversité, la démarche HSE, les achats responsables sont des composantes des décisions au quotidien dans l'entreprise. Mais le management est conscient qu'il faut aujourd'hui aller plus loin, renforcer son action en la matière, formaliser ses engagements afin de pouvoir rendre des comptes aux collaborateurs, investisseurs, clients et partenaires.

La Société s'engage ainsi à mettre en place et consolider ses actions afin de :

### LIMITER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le plastique est souvent montré du doigt pour son rôle dans la pollution des milieux naturels. Il présente cependant une infinie combinaison de propriétés incomparables, notamment dans le domaine de la santé. Les polymères entrent en effet dans la composition des dispositifs médicaux, prothèses, seringues, cathéters, etc. garantissant à la fois efficacité, sécurité et hygiène. Alors que les polymères du futur seront sans aucun doute intelligents et recyclables à l'infini, il nous faut aujourd'hui composer avec les polymères existants et viser à réduire leur impact environnemental tant au cours de leur fabrication qu'en fin de vie.

BIOCORP participe à la démarche de décarbonation de la filière en faisant le choix de :

- Favoriser les énergies vertes et la réduction des consommations énergétiques,
- Mesurer l'impact carbone des produits fabriqués : prise en compte des émissions carbone à chaque étape du cycle de production,
- Valoriser les déchets grâce à un travail sur le tri, la collecte et le traitement.

### BÂTIR UNE ENTREPRISE INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET BIENVEILLANTE

L'humain est la valeur essentielle de l'entreprise aujourd'hui. Afin d'attirer les talents et de les fidéliser, la Société est attentive à leur offrir des conditions de travail agréables, modernes et respectueuses de chacun.

La Société œuvre en faveur de la diversité et veille à

ne pratiquer aucune discrimination pour quelque cause que ce soit et à assurer l'égalité des chances de tous en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle en fonction des compétences et aptitudes personnelles. La Société s'assure également que tous ses collaborateurs soient traités de manière équitable.

C'est parce qu'elle considère que le respect de ces valeurs permet d'avoir des collaborateurs plus épanouis, autant professionnellement que personnellement, et plus impliqués, que la Société s'engage en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité. Il est donc essentiel pour BIOCORP de créer un environnement où la différence est encouragée et où les collaborateurs peuvent apporter chacun une contribution à la dynamique de l'entreprise.

Tout collaborateur qui subit ou est témoin d'un comportement allant à l'encontre des valeurs de diversité ou d'équité prônées par la Société est censé le signaler à la personne autorisée compétente, qui est généralement son supérieur hiérarchique ou le responsable RH.

La Société observe d'ores et déjà que cette politique lui permet d'avoir une meilleure productivité, des niveaux d'innovation plus élevés et une meilleure prise de décision.

### VEILLER A PRATIQUER UNE ECONOMIE ETHIQUE

La croissance récente du CA de l'entreprise amène à densifier les exigences à l'égard de ses partenaires commerciaux. BIOCORP s'attache ainsi à choisir des partenaires qui respectent les droits fondamentaux, notamment les droits de l'homme et l'exclusion du travail des enfants, socle solide pour développer une relation durable et de confiance. Savoir à qui l'on achète, quoi, comment et pourquoi sont des fondamentaux. Dans la mesure du possible, la Société privilégie en outre les fournisseurs locaux et favorise les circuits courts afin de participer au développement économique du territoire.

BIOCORP a de multiples pistes afin de renforcer le développement de ces 3 axes, il s'agit pour l'ensemble de l'équipe d'un engagement majeur.

## 4.7 COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Le procès-verbal de chaque réunion est établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre.

Le 27 mars 2023, le Conseil d'administration a procédé à une évaluation de son fonctionnement et

de la préparation de ses travaux, conformément à la recommandation n°13 du Code Middlednext.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à 4 reprises aux jours et mois listés ci-après.

Date de réunion du Conseil d'Administration	Nombre d'administrateurs présents ou représentés	Taux de participation
4 avril 2022	5	100%
20 juin 2022	3	60%
28 septembre 2022	5	100%
21 décembre 2022	4	80%

A l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle, le Conseil examinera le résultat des votes et se prononcera sur l'éventualité d'une communication à ce sujet.



05

---

# comptes annuels

EXERCICE CLOS  
LE 31 DÉC. 2022

- 36 Bilan
- 38 Compte de résultat
- 39 Tableau des flux de trésorerie
- 40 États des variations des capitaux propres
- 40 Annexe des comptes

## 5.1 BILAN

Bilan actif					
BIOCORP Production SA	31/12/2022		31/12/2021		
	Bilan - Actif en €	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	2 158	2 158			
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	230 847	19 132	39 031	
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	69 073	65	69 008	69 008	
Constructions	1 120 682	528 514	592 169	639 213	
Installations techniques, matériel outillage	7 999 739	5 881 628	2 118 111	2 352 624	
Autres immobilisations corporelles	942 357	514 823	427 534	440 194	
Immobilisations en cours	161 807		161 807		
Avances et acomptes	14 335		14 335	52 405	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés	259 927		259 927	352 116	
Prêts					
Autres immobilisations financières	167 503		167 503	203 547	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>14 341 047</b>	<b>10 490 521</b>	<b>3 850 526</b>	<b>4 169 136</b>	
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements	1 111 461		1 111 461	1 000 770	
En-cours de production de biens	405 014		405 014	653 832	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	60 863		60 863	43 278	
Marchandises					
Avances, acomptes versés/commandes	2 705		2 705	129 289	
<b>CRÉANCES</b>					
Créances clients & comptes rattachés	3 561 827		3 561 827	2 250 427	
Autres créances	414 753		414 753	311 596	
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 669 823		2 669 823	1 848 553	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	388 248		388 248	247 466	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 614 695</b>		<b>8 614 695</b>	<b>6 485 211</b>	
Frais émission d'emprunts à étaler	118 750		118 750		
Primes remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actifs					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 074 493</b>	<b>10 490 521</b>	<b>12 583 972</b>	<b>10 654 347</b>	

## Bilan passif

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	220 614	218 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 859 390	20 672 503
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		(18 104 848)
Réserves		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>	<b>(651 179)</b>	<b>294 234</b>
Subventions d'investissements	21 670	32 686
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 460 495</b>	<b>3 122 690</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	184 686
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 698 730	3 274 685
Emprunts, dettes fin. divers	578 272	736 033
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 482	134 725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 160 248	917 576
Dettes fiscales et sociales	1 511 581	1 909 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 629	2 619
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 624 223	371 350
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 123 165</b>	<b>7 531 657</b>
Ecarts de conversion passif	312	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 583 972</b>	<b>10 654 347</b>

## 5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

## Compte de résultat

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Productions vendue de biens	1 241 113	1 820 998
Production vendue de services	10 429 292	8 404 316
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>11 670 405</b>	<b>10 225 314</b>
Production stockée	(229 583)	137 008
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	33 336	40 974
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	263 684	150 317
Autres produits	110 346	113
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>11 848 188</b>	<b>10 553 725</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	911 151	741 000
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(109 042)	(323 219)
Autres achats et charges externes	4 700 143	3 944 614
Impôts, taxes et versements assimilés	182 612	202 729
Salaires et traitements	4 056 788	3 536 475
Charges sociales	1 953 286	1 515 196
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	865 300	776 438
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	20 050	23 085
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 580 288</b>	<b>10 416 318</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(732 100)</b>	<b>137 408</b>
Produits financiers	633	138
Charges financières	61 565	89 779
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(60 932)</b>	<b>(89 641)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(793 032)</b>	<b>47 766</b>
Produits exceptionnels	442 006	125 471
Charges exceptionnelles	558 742	76 911
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(116 736)</b>	<b>48 560</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(258 589)	(197 908)
<b>BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE</b>	<b>(651 179)</b>	<b>294 234</b>

## 5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN €)

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	(651 179)	294 234
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	19 898	27 702
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	845 401	748 735
(-) Dotations provisions nettes de reprises		
(-) Plus ou moins values sur cession	(4 285)	
(-) Abandon de comptes courants		
(+) QP subvention virée au résultat	(11 016)	(11 046)
(+) Subvention reçue		
(-) Intérêts capitalisés		
(-) Impact changement de méthode stocks		
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés		
Capacité d'autofinancement	198 820	1 059 626
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(416 743)	(1 509 986)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(217 924)	(450 360)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-
Capitalisation des frais de développement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(964 639)	(1 000 585)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles	294 000	
Acquisition d'immobilisations financières	(2 138 710)	(2 139 435)
Cession d'immobilisations financières	2 229 000	2 112 992
Autres flux d'investissements		
Variation des dettes sur immobilisations		
Produits nets de cession d'immobilisations		
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(580 348)	(1 027 027)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations		
Frais augmentation de capital		
Souscription de BSA		
Encaissement d'avances conditionnées & subventions		
Émission d'emprunts	2 500 000	1 750
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions		
Intérêts financiers bruts versés		
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(926 161)	(1 659 273)
Variation des comptes courants	7 239	68
Autres flux de financement (contrat de liquidité)	37 942	8 505
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 619 020	(1 648 950)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	820 749	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	1 845 602	4 971 939
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	2 666 352	1 845 602
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	820 749	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 669 823	1 848 553
Concours bancaires courants	(3 471)	(2 951)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	2 666 352	1 845 602
<b>DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR</b>		
Stocks	(120 541)	460 227
Clients et comptes rattachés	1 311 401	1 311 742
Autres créances	(23 427)	17 551
Ecarts de conversion Actif et Passif	312	
Charges constatées d'avance	140 782	40 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 750	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 672	(2 328)
Dettes fiscales et sociales	(398 402)	(2 620)
Autres créanciers et dettes diverses	(87 233)	(2 012)
Produits constatés d'avance	1 252 873	327 350
<b>TOTAL VARIATIONS</b>	<b>416 743</b>	<b>1 509 986</b>

## 5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital Nombres d'actions	Capital	Primes d'émission	Report à nouveau	Réserves et résultats	Capitaux propres
Variation des capitaux propres - Montant en €							
AU 31 DÉCEMBRE 2020		4 362 286	218 114	20 672 503	(16 862 278)	(1 232 670)	2 839 502
Affectation du résultat 2020					(1 242 570)	1 242 570	-
Résultat net 2021						294 234	294 234
Dividendes							
Émission d'actions							
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Subventions d'investissements							(11 046)
AU 31 DÉCEMBRE 2021		4 362 286	218 114	20 672 503	(18 104 847)	304 234	3 122 690
Affectation du résultat 2021					294 234	(294 234)	-
Résultat net 2022						(651 179)	(651 179)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	50 000	2 500	(2 500)			
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Autres				(17 810 613)	17 810 613		(11 046)
AU 31 DÉCEMBRE 2022		4 412 286	220 614	2 859 389	0	(641 179)	2 460 495

(1) Attribution gratuite d'actions : 50 000 actions.

## 5.4 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2022, qui dégagent un déficit de 651 K€, ont été arrêtés le 27 mars 2023 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en euros, sauf mention contraire.



# notes aux états financiers annuels

ANNEXES  
AUX COMPTES  
DU 30 DÉC. 2022

(sauf indication contraire, les montants mentionnés  
dans cette note annexe sont en €)

# annexe aux comptes du 31 décembre 2022

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### NOTE 1

#### 44 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 44 Événements significatifs de l'exercice
- 44 Opérations sur le capital
- 44 Autres événements significatifs
- 44 Continuité d'exploitation

### NOTE 2

#### 45 PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES

- 45 Immobilisations incorporelles
- 46 Immobilisations corporelles
- 46 Amortissements
- 46 Stocks
- 46 Créances
- 46 Disponibilités
- 47 Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres
- 47 Contrat de liquidité

### NOTE 3

#### 48 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- 48 Etat des immobilisations
- 49 Etat des amortissements
- 49 Etat des provisions
- 50 Etat des stocks
- 50 Etat des créances
- 50 Autres créances
- 51 Trésorerie
- 51 Contrat de liquidité
- 51 Charges et produits constatés d'avance

### NOTE 4

#### 52 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 52 Capital social, primes liées au capital et réserves
- 52 Variation des capitaux propres
- 53 Avances conditionnées et subventions
- 53 Etat des dettes
- 54 Analyse des dettes fournisseurs
- 54 Charges à payer

### NOTE 5

#### 55 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 55 Chiffre d'affaires
- 55 Autres produits
- 56 Autres achats et charges externes
- 56 Résultat financier
- 56 Résultat exceptionnel

### NOTE 6

#### 57 AUTRES INFORMATIONS

- 57 Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt
- 57 Autres informations à caractère social
- 57 Autres informations à caractère fiscal
- 57 Transactions avec les parties liées
- 58 Honoraires des commissaires aux comptes

### NOTE 7

#### 59 ENGAGEMENTS

- 59 Indemnités de départ à la retraite
- 59 Contrat de crédits baux
- 60 Autres engagements
- 60 Avances conditionnées et subventions
- 60 Baux commerciaux

### NOTE 8

#### 61 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### 62 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### 64 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

## INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

**Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci- après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une Société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.**

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos injecteurs jetables. Initialement conçu et développé pour les stylos à insuline, Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant

connecté destiné aux seringues pré-remplies. Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP entière dans l'activité de la Société, BIOCORP poursuit également le développement de dispositifs traditionnels. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (applicateurs, pipettes, canules, cuillères, têtes de collyre, spatules, godets, flacons...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 80 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :**

PIT de Lavaur La Béchade, 63500 ISSOIRE.

**N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :**

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

## NOTE 1

## Événements significatifs de l'exercice

### 1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Le 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil

d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste «Primes d'émission de fusion, d'apport». Au 31 décembre 2022, le capital social s'élevait à 220.614,30 euros, divisé en 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale.

### 1.2 AUTRES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Les partenariats avec SANOFI, NOVO NORDISK et ARES TRADING sur les dispositifs connectés auront généré sur l'exercice 2022 un chiffre d'Affaires de 8,618 millions d'euros.

Le 30 décembre 2022, la Société a émis 2.500.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur

nominale dans le cadre d'un contrat conclu avec trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Ces OC, émises pour une durée de 5 ans, portent intérêt à un taux annuel de 7,9% majoré d'une prime de non-conversion de 0,1% et ne sont assorties d'aucune garantie.

### 1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie de l'entreprise.

Ces dernières intègrent le paiement de milestones inhérents aux contrats Sanofi, Arès Trading et Novo

Nordisk ; au-delà de ce financement porté par les contrats signés, des partenaires financiers déjà présents au capital de l'entreprise pourraient compléter les besoins de trésorerie si cela s'avérait nécessaire.

### 1.4 IMPACT COVID

La Société a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de Covid-19 et constate que celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur son activité et a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers de l'exercice :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause, mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant impossibles ;
- les fabrications et commercialisations des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucun retard et

aucune annulation.

Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir les activités de la Société chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour les collaborateurs de la Société sont réunis. A la date du présent rapport annuel, la Société a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le permettaient afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité des collaborateurs.

### 1.5 IMPACT CONFLIT EN UKRAINE

En raison du conflit en Ukraine, la Société a stoppé ses livraisons de tubes canules à un client russe. Il n'y

a donc pas de livraison en 2022 ; le chiffre d'affaires réalisé avec ce client en 2021 était de 54 K€.

## NOTE 2

**principes, règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
  - >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - >> indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du

Recueil des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Frais de développement**

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

**Logiciels acquis par la Société et site web**

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

**Brevets**

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

**Marques**

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

**Mali technique**

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des Sociétés Keynae et Biocorp R&D. Ce mali technique a été affecté pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpseal™. Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

## 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

### Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

### Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques

(prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

### Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

## 2.3 AMORTISSEMENTS

---

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévu :

- Logiciels : **1 à 5 ans**
- Site Web : **1 an**
- Mali technique : **durée de vie résiduelle des brevets**
- Aménagement du terrain : **5 ans**
- Construction : **10 ans**
- Installation agencements : **3 à 8 ans**
- Outillage, moules et prototypes : **2 à 5 ans**
- Matériel industriel et auxiliaire : **2 à 5 ans**
- Installations générales diverses : **3 à 5 ans**
- Matériel de bureau : **2 à 5 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier de bureau : **2 à 5 ans**

## 2.4 STOCKS

---

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

## 2.5 CRÉANCES

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 DISPONIBILITÉS

---

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

## 2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

---

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

## 2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

---

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1<sup>er</sup> août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la Société Kepler Cheuvreux.

La Société a mis fin au contrat de liquidité conclu le 30 mai 2017 avec la Société Kepler Cheuvreux et a, le 3 février 2020, conclu un nouveau contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019) avec la société de Bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 25 février 2020 au matin. Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005).

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

## NOTE 3

## notes sur le bilan actif

## 3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	TOTAL	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	Augmentations	
			RÉÉVALUATIONS	ACQUISITIONS
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL	2 158		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	3 603 466		
Terrains		69 073		
Constructions sur sol propre		1 005 007		
Installations générales agencements aménagements constr.		115 676		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 522 840		770 898
Installations générales agencements aménagements divers		72 129		2 401
Matériel de transport		53 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		398 893		67 601
Emballages récupérables et divers		347 481		
Immobilisations corporelles en cours				161 807
Avances et acomptes		52 405		8 580
<b>TOTAL</b>		<b>9 637 355</b>		<b>1 011 289</b>
Prêts, autres immobilisations financières		555 663		2 286 045
<b>TOTAL</b>		<b>555 663</b>		<b>2 286 045</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>13 798 641</b>		<b>3 297 334</b>

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL			2 158	2 158
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL			3 603 466	3 603 466
Terrains*				69 073	69 073
Constructions sur sol propre*				1 005 007	1 005 007
Installations générales agencements aménagements constr.				115 676	115 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			294 000	7 999 739	7 999 739
Installations générales agencements aménagements divers				74 531	74 531
Matériel de transport				53 851	53 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				466 494	466 494
Emballages récupérables et divers				347 481	347 481
Immobilisations corporelles en cours				161 807	161 807
Avances et acomptes		46 650		14 335	14 335
<b>TOTAL</b>		<b>46 650</b>	<b>294 000</b>	<b>10 307 994</b>	<b>10 307 994</b>
Prêts, autres immobilisations financières			2 414 278	427 430	427 430
<b>TOTAL</b>			<b>2 414 278</b>	<b>427 430</b>	<b>427 430</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>46 650</b>	<b>2 708 278</b>	<b>14 341 047</b>	<b>14 341 047</b>

### 3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT RECHERCHE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 158</b>			<b>2 158</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 949</b>	<b>19 898</b>		<b>230 847</b>
Terrains		65			65
Constructions sur sol propre		385 376	41 228		426 603
Installations générales agencements aménagements constr.		96 094	5 816		101 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 170 216	715 695	4 284	5 881 628
Installations générales agencements aménagements divers		54 341	6 316		60 657
Matériel de transport		27 058	10 770		37 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		322 124	44 460		366 584
Emballages récupérables et divers		28 637	21 116		49 754
<b>TOTAL</b>		<b>6 083 912</b>	<b>845 401</b>	<b>4 284</b>	<b>6 925 030</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>6 297 019</b>	<b>865 300</b>	<b>4 284</b>	<b>7 158 035</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				Dotations	Reprises
<b>TOTAL</b>	<b>19 898</b>				
Constructions sur sol propre	41 228				
Installations générales agencements aménagements constr.	5 816				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	715 695				
Installations générales agencements aménagements divers	6 316				
Matériel de transport	10 770				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 460				
Emballages récupérables et divers	21 116				
<b>TOTAL</b>	<b>845 401</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>865 300</b>				

### 3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
<b>TOTAL</b>	<b>3 332 486</b>				<b>3 332 486</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 332 486</b>				<b>3 332 486</b>

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société KEPLER CHEVREUX portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux termes desquelles elle a formulé des demandes indemnitaires à l'encontre de BIOCORP. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. KEPLER CHEVREUX a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la cour d'appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

### 3.4 ÉTAT DES STOCKS

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Stocks produits tradit. Mat. 1ère	1 031 802	922 760	109 042
Stocks produits tradit. Semi-finis	79 659	78 010	1 649
En-cours de production de services	405 014	653 832	-248 817
Stocks produits tradit. finis	60 863	43 278	17 585
Stocks produits négoce			
<b>TOTAL</b>	<b>1 577 339</b>	<b>1 697 880</b>	<b>-120 541</b>

Un montant de 333 K€ de composants électroniques et d'articles de conditionnement du produit Mallya V1 figure dans les stocks de matières premières, aucune provision n'a été comptabilisée car la Société est en négociation avec un client potentiel sur ce produit.

### 3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	427 430	259 927	167 503
Autres créances clients	3 561 827	3 561 827	
Personnel et comptes rattachés	4 444	4 444	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 931	11 931	
Impôts sur les bénéfices	258 889	258 889	
TVA	87 731	87 731	
Divers Etat et autres collectivités publiques	6 003	6 003	
Groupe et associés	14 219	14 219	
Débiteurs divers	31 537	31 537	
Charges constatées d'avance	388 248	388 248	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 792 259</b>	<b>4 624 756</b>	<b>167 503</b>

Le montant à plus d'un an, regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi que le compte liquidité.

### 3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	31/12/2022	31/12/2021
CIR et CII	258 889	197 908
Crédit d'impôt Mécénat		300
TVA déductible sur services	68 927	56 791
TVA/Factures à établir	0	0
TVA collectée	0	0
Autres	35 981	30 480
Compte courant Biocorp KK	14 218	
Crédit de TVA		
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	18 804	17 387
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	17 934	8 730
Imputation Impôt sur les Sociétés		
<b>TOTAL</b>	<b>414 753</b>	<b>311 596</b>

### 3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	31/12/2022	31/12/2021
Comptes bancaires courants	2 669 823	1 848 553
Comptes de dépôts à terme		
Intérêts courus / rémunération des CAT		
Frais bancaires courus	-3 471	-2 951
Billet de trésorerie court terme		
<b>TOTAL</b>	<b>2 666 352</b>	<b>1 845 602</b>

### 3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 31/12/2022 :

ÉLÉMENTS	31/12/2022
Solde au 31/12/2021	176 768
Plus value totale réalisée / cessions de l'exercice 2022	-130 131
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	13 699
Coût de revient des actions propres	259 927
Cours de clôture des actions propres	22,10
Coût de revient unitaire des actions propres au 31/12/2022	18,97
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	138 826

### 3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	388 248	1 624 223
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>388 248</b>	<b>1 624 223</b>

## NOTE 4

## notes sur le bilan passif

## 4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Au 31 décembre 2022, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 220.614,30 euros.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

ÉLÉMENTS / OPÉRATIONS	Nombre d'actions	VN (€)	Capital (€)	Primes liées au capital (€)
Total 31/12/2021	4 362 286	0,05	218 114	20 672 503
Augmentation de capital				
Imputation des frais d'émission de titres				
Imputation du Report à Nouveau				-17 810 613
Actions gratuites	50 000	0,05	2 500	-2 500
<b>TOTAL 31/12/2022</b>	<b>4 412 286</b>	<b>0,05</b>	<b>220 614</b>	<b>2 859 390</b>

## 4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POSTES	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Capital	218 114	2 500		220 614
Prime d'émission	20 672 503		17 813 113	2 859 390
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves				
RAN débiteur	-18 104 848		- 18 104 848	0
Résultat exercice	294 234	- 651 179	294 234	-651 179
Subventions d'investissement	32 686		11 016	21 670
<b>TOTAL</b>	<b>3 122 690</b>	<b>-648 679</b>	<b>13 515</b>	<b>2 460 495</b>

## 4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste “emprunts et dettes financières” est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet “Développement d’un stylo injectable communiquant”, un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet “Développement d’une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon”, une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l’entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet “Développement d’un stylo injecteur”, un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	44 000	66 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	55 000	55 000					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	0	18 000					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	60 000	120 000	90 000	150 000	120 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	0	125 000	75 000	125 000	100 000	75 000	500 000
<b>TOTAL</b>	<b>84 000</b>	<b>156 000</b>	<b>176 000</b>	<b>256 000</b>	<b>159 000</b>	<b>384 000</b>	<b>165 000</b>	<b>275 000</b>	<b>220 000</b>	<b>75 000</b>	<b>1 950 000</b>

### Subventions

Avance remboursable.

La Société s’est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

## 4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	425 568	2 074 432	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an max à l’origine	6 634	6 634		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l’origine <sup>(1)</sup>	2 692 096	713 779	1 603 479	374 838
Emprunts et dettes financières divers	570 000	275 000	295 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 160 248	1 160 248		
Personnel et comptes rattachés	605 118	605 118		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	833 095	833 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 211	2 211		
Autres impôts, taxes et assimilés	71 157	71 157		
Groupe et associés	8 272	8 272		
Autres dettes	42 629	42 629		
Produits constatés d’avance	1 624 223	1 624 223		
<b>TOTAL</b>	<b>10 115 684</b>	<b>5 767 935</b>	<b>3 972 911</b>	<b>374 838</b>
Emprunts souscrits en cours d’exercice	2 500 000			
Emprunts remboursés en cours d’exercice	927 192			

<sup>(1)</sup> dont PGE pour 2,1M€, les remboursements ont débuté en 2022. AU 31 décembre 2022, le capital restant dû est de 1,77 M€.

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 31/12/2022 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

AVANCES	Solde 31/12/22	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un "plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", avance remboursable	270 000	150 000	120 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	300 000	125 000	175 000	
<b>TOTAL</b>	<b>570 000</b>	<b>275 000</b>	<b>295 000</b>	

#### 4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	266 204	266 204		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres fournisseurs	894 248	894 248		
<b>TOTAL</b>	<b>1 160 248</b>	<b>1 160 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	266 204	146 917
Provisions congés payés / RTT / etc.	605 118	484 585
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	263 995	225 285
Charges fiscales à payer	26 926	43 454
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>1 162 243</b>	<b>900 241</b>

## NOTE 5

## notes sur le compte de résultat

## 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	31/12/2022			31/12/2021		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes d'outillage	291 000	0	291 000	88 000	0	88 000
Ventes de produits	852 783	388 330	1 241 113	1 192 013	540 985	1 732 998
Prestations de services	6 159 723	3 978 568	10 138 292	4 519 873	3 884 443	8 404 316
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>7 303 507</b>	<b>4 366 898</b>	<b>11 670 405</b>	<b>5 799 886</b>	<b>4 425 428</b>	<b>10 225 314</b>

## 5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

### 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	31/12/2022	31/12/2021
Électricité, eau	152 683	121 598
Sous-traitance	509 129	398 311
Fournitures d'entretien et petits matériels	103 078	193 291
Prestations de services BIO JAG	188 979	198 252
Prestataire Chine (prestations et déplacements)	38 187	29 982
Prestations techniques	724 096	682 473
Crédit bail	158 305	154 065
Locations immobilières (y compris charges locatives)	124 768	112 414
Locations véhicules	204 617	165 738
Entretiens/réparations	333 631	299 602
Assurances	79 334	56 105
Intérimaires	154 094	103 762
Honoraires	715 609	538 429
Honoraires brevets	456 889	385 893
Publicité, congrès et salons	159 305	104 263
Transports	55 913	64 608
Frais de déplacements	261 721	146 281
Divers	279 806	189 551
<b>TOTAL</b>	<b>4 700 143</b>	<b>3 944 614</b>

### 5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -61 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 1 K€
- Charges financières : 62 K€

### 5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2022	31/12/2021
Abandon de compte courant		0
Cession immobilisations	294 000	0
Divers	11 016	14 156
Rbt TICFE EDF		17 439
Boni sur rachat d'actions	136 990	93 876
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>442 006</b>	<b>125 471</b>
Cession immobilisations	-289 716	-7 000
Divers	-1 905	0
Mali sur rachats d'actions	-267 121	-69 911
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-558 742</b>	<b>-76 911</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-116 736</b>	<b>48 560</b>

## NOTE 6

## autres informations

## 6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif à l'exercice 2022 figurant en produits s'élève à 258 589 €. Le crédit d'impôt recherche et innovation 2021, s'élevant à 197 908 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 27/07/2022 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	31/12/2022
CIR 2022	178 589
Crédit impôt innovation 2022	80 000
<b>TOTAL</b>	<b>258 589</b>

## 6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 31/12/2022 : 80 personnes, dont 45 cadres, 30 employés non cadres et 5 apprentis, 32 femmes et 48 hommes. **Convention collective applicable : Plasturgie.**

## 6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 31/12/2022 à -19 848 629 €.

## 6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

BIO JAG	31/12/2022	31/12/2021
Dettes	66 510	88 080
Créances		
Produits		
Charges	206 185	214 200
Compte courant	8 272	1 033
Abandon de créance		

## 6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT HT EN EUROS	31/12/2022		31/12/2021	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	31 000	31 000	29 000	29 000
Services autres que la certification des comptes				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>31 000</b>	<b>31 000</b>	<b>29 000</b>	<b>29 000</b>
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 000</b>	<b>31 000</b>	<b>29 000</b>	<b>29 000</b>

## NOTE 7

## engagements

## 7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 469.077 € (38 salariés) au 31/12/2022 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen des cadres : 48,87 %, taux moyen des non cadres : 36,08%

Taux d'actualisation : 1,32 %

Au 31 décembre 2021, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 679 483 € ; les hypothèses étaient les mêmes à l'exception :

- du taux d'actualisation qui était de 0,2%

## 7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	969 000		969 000
<b>AMORTISSEMENTS :</b>			
Cumuls antérieurs	188 701		188 701
Dotations de l'exercice	154 151		154 151
<b>TOTAL</b>	<b>342 852</b>		<b>342 852</b>
<b>REDEVANCES PAYÉES :</b>			
Cumuls antérieurs	198 998		198 998
Exercice	161 459		161 459
<b>TOTAL</b>	<b>360 457</b>		<b>360 457</b>
<b>REDEVANCES À PAYER :</b>			
à un an au plus	200 962		200 962
à +1 an et -5 ans	443 393		443 393
à + de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>644 355</b>		<b>644 355</b>
<b>VALEUR RÉSIDUELLE :</b>			
à un an au plus			
à +1 an et -5 ans	9 690		9 690
à + de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>9 690</b>		<b>9 690</b>

## 7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

### Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 2 616 €.

Garantie : privilège du prêteur de deniers et/ou hypothèque en premier rang pari passu avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne à hauteur du capital restant dû, soit au 31/12/2022 un montant total de 221 093 €

### Engagements reçus

Le prêt contracté auprès du Crédit Agricole dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €. Au 31/12/2022, le capital restant dû est

de 598 873 € soit une garantie à hauteur de 90 % de 538 985 €.

Le prêt contracté auprès de la Société Générale dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €. Au 31/12/2022 le capital restant dû est de 583 333 € soit une garantie à hauteur de 90 % de 525 000 €.

Le prêt contracté auprès de la Caisse d'Épargne dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

Au 31/12/2022, le capital restant dû est de 586 210 € soit une garantie à hauteur de 90 % de 527 589 €.

## 7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

## 7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

### Bureaux administratifs :

ADRESSE 1 : 15 route du Cendre - 63800 COURNON D'Auvergne

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 7.072,96 € HT (loyer 2022 facturé : 84.876 €HT)

ADRESSE 2 : 11 rue Cardinet - 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 2022 facturé : 26.400 €HT)

ADRESSE 3 : 2 rue de Barrasquit - ZA 2 PINS - 40130 CAPBRETON

Durée initiale : 01/09/2021 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible de quatre mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 375 € HT (loyer 2022 facturé : 4.500 €HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 31/12/2022 :

CONTRATS	Début du bail	Fin du bail	Loyer annuel HT 2022 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Cournon	01/03/2018	28/02/2027	84 876	84 876	268 774
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		26 400		
Locaux Capbreton	01/09/2021		4 500		
<b>TOTAL</b>			<b>115 776</b>	<b>84 876</b>	<b>268 774</b>

NOTE 8

## Événements postérieurs à la clôture

Le 14 mars 2023, BIOCORP a annoncé la signature d'un contrat avec HRA Pharma (filiale du leader mondial d'auto-médication Perrigo company plc) portant sur le développement et l'industrialisation d'un dispositif médical innovant visant à soulager instantanément le patient et à accélérer la cicatrisation des lésions cutanées. Selon les termes de cet accord exclusif, BIOCORP percevra un premier paiement d'étape ("milestone ") cette année, suivi d'autres paiements en fonction des progrès réalisés à partir de 2024.

## 5.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Aux actionnaires de la Société Biocorp Production,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Biocorp Production relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

##### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

#### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- s'il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Couron d'Auvergne, le 28 mars 2023  
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**

Membre français de Grant Thornton International

Samuel Clochard, Associé

**Arverne Conseil**

Eric Cupif, Associé

**ATTESTATION  
DE LA PERSONNE RESPONSABLE  
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion (figurant en pages 4 à 34) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, et qu'il décrit les principaux risques et les incertitudes auxquelles elle est confrontée.

A Issoire, le 28 mars 2023



**M. Eric DESSERTENNE**  
Directeur Général

04.73.55.70.50  
edessertenne@biocorp.fr

# BIOCORP



## BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme  
au capital de 220 114,30 euros

SIRET : 453 541 054 00012

RCS : 453 541 054

PIT de Lavour La Béchade  
63500 ISSOIRE

04.73.55.70.50

[www.biocorp.fr](http://www.biocorp.fr)